

## Une adresse Internet personnalisée !

https://www.info-utiles.fr/modules/news/article.php?storyid=1395

---

### Une adresse Internet personnalisée !

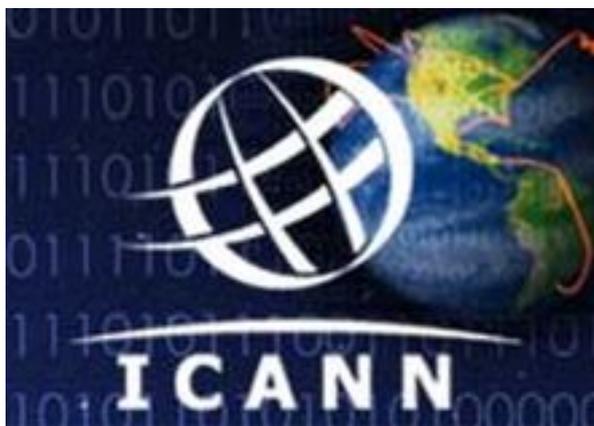
#### Internet

Posté par : JerryG

Publié le : 23/6/2008 14:20:00

Le nom de domaine c'est un peu la marque de fabrique d'une société et bien voici que l'**ICANN**, organisme qui gère ces noms de domaines entend élargir les possibilités de création d'adresse Internet et ce à tous les internautes, ainsi chacun pourra créer son adresse Internet personnalisée.

**Les adresses Internet en .com, .org, .fr, etc. Comme Info-Utiles.fr sont-elles vouées au passé ?**



Nos confrères **Les-echos** viennent de révéler au monde ébahis que l'ICANN pour **Internet Corporation for Assigned Names and Numbers**, qui s'occupe des noms de domaines, va offrir le choix à tous les internautes de créer et d'exploiter sa propre adresse Internet.

Ainsi dans la barre d'adresse de votre navigateur, vous pourrez **taper votre adresse Internet personnalisée**, de quoi flatter l'ego de certains à l'instar des grandes marques qui brillent sur la Toile, d'autant plus qu'il n'y a pas de limites fixes.

Bon, on parle ici de la possibilité de création de l'extension, ainsi Info-Utiles.fr pourrait devenir **Info-Utiles.Franche-Comte**, puisque le siège social du site se situe dans cette belle région de l'Est de la France, mais aussi toutes formes de variantes au choix de ses dirigeants à l'instar d'Info-Utiles.bart, etc.

Cette possibilité de création nouvelle d'extensions pose le problème aux PME/PMI qui vont devoir faire face à la création et à l'achat de nouvelles adresses Internet dans le simple but de protéger leur marque pour éviter le cybersquatting.

**L'AFNIC**, qui régit nos .fr se pose la question du : "**pourquoi créer de nouveaux noms de domaines alors que la demande n'est pas forcément là** "

L'ICANN crée donc le besoin même si la demande est absente, en revanche l'organisme va pouvoir remplir ses caisses, car la création et le départ d'un nom de domaine coûtent de 0 à plusieurs milliers d'euros.